

Règlement des PETITES COUPES GEPL

Les « petites coupes » doivent obligatoirement être organisées lors d'un concours C3 A ou C3 B, sur une piste extérieure. Elles comprennent une demi-finale et une finale.

Les petites coupes sont ouvertes à tout cavalier détenteur d'une licence J03 de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL/ORV et aux chevaux immatriculés à la FRBSE.

Restrictions: - les cavaliers ayant participé sur les hauteurs 110cm (sauf HC) lors de la saison en cours et sur la hauteur 120cm lors de la saison précédente (sauf HC) ne sont pas admis.
- les cavaliers J06 FEI et TA ne sont pas admis.
- un cavalier ne peut participer, sur la saison, qu'à une épreuve spéciale dénommée « coupe ».

Il est admis un maximum de 3 chevaux par cavalier. Ces chevaux pourront être repris pour la finale. Pour le Trophée, les points seront attribués sur la ½ finale et la finale ou consolation.

L'organisateur devra prévoir une épreuve de consolation pour les paires cavalier/cheval qui ne sont reprises pour la finale. Cette consolation pourra être couplée avec une autre épreuve et devra être clairement indiquée dans l'avant-programme.

La hauteur des obstacles est fixée à **90cm** avant barrage.

La demi-finale et la finale sont fermées.

<u>Type d'épreuves :</u>	demi-finale	BA au chrono	238.2
	Finale	BAM 2 barrages	238.2.3

Qualification:

Pour la finale, 75% des chevaux de la demi-finale seront repris avec un minimum de 50 chevaux.

Les paires éliminées ou qui abandonnent dans la demi-finale ne sont pas reprises pour la finale.

Les chevaux non repris pour la finale seront d'office reportés sur l'épreuve de consolation.

Inscription : 25,00 € / cheval

L'inscription doit se faire selon les modalités du GEPL et au plus tard à la date de clôture prévue à l'avant-programme.

Les chevaux non repris pour la finale seront, d'office, inscrits dans l'épreuve de consolation.

Prix: demi-finales : 25 €, 20, 15, 10, 10.....

Finale : 30 €, 25, 20, 15, 10, 10.....

Tous les prix sont à charge de l'organisateur, selon la grille du GEPL en fonction de la hauteur de 90cm.

Prix supplémentaires à la grille des 90cm à charge de la régionale organisatrice.

Obligation pour l'organisateur:

Tout cercle désireux d'organiser les « petites coupes » GEPL devra se soumettre aux directives suivantes:

-Lors de la prise de date, dater et signer un exemplaire de cette page pour accord.

-Prévoir un protocole pour la remise des prix (personnalités, sponsors, officiels...)

-Prévoir un podium pour le classement général.

-Une coupe, plaques d'écurie et flots.

-Des médailles pour les 3 premiers.

-Décoration florale de la piste.

-Respecter les prix